



**Recommandation (2002)12
du Comité des Ministres aux Etats membres
relative à l'éducation à la citoyenneté démocratique**

*(adoptée par le Comité des Ministres le 16 octobre 2002,
lors de la 812e réunion des Délégués des Ministres)*

**Recommendation (2002)12
of the Committee of Ministers to member states
on education for democratic citizenship**

*(Adopted by the Committee of Ministers on 16 October 2002
at the 812th meeting of the Ministers' Deputies)*

Le Comité des Ministres, en vertu de l'article 15.b du Statut du Conseil de l'Europe,

Considérant que le but du Conseil de l'Europe est de réaliser une union plus étroite entre ses membres et que ce but peut être poursuivi notamment par l'adoption d'une action commune dans le domaine culturel ;

Ayant à l'esprit la Convention culturelle européenne signée à Paris le 19 décembre 1954 ;

Rappelant la primauté de la Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales et des autres instruments du Conseil de l'Europe et des Nations Unies, en vue de donner à chaque individu la capacité d'exercer ses droits inaliénables dans une société démocratique ;

Rappelant que, lors du Deuxième Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du Conseil de l'Europe (Strasbourg, 10 et 11 octobre 1997), ceux-ci avaient exprimé leur « volonté de développer l'éducation à la citoyenneté démocratique fondée sur les droits et les responsabilités des citoyens et la participation des jeunes à la société civile » et décidé de lancer un plan d'action pour l'éducation à la citoyenneté démocratique ;

Rappelant l'adoption par le Comité des Ministres, lors de la célébration officielle du 50e anniversaire du Conseil de l'Europe à Budapest (1999), de la Déclaration et du programme sur l'éducation à la citoyenneté démocratique fondée sur les droits et les responsabilités des citoyens ;

Préoccupé par le niveau croissant d'apathie politique et civique, et par le manque de confiance dans les institutions démocratiques, ainsi que par l'augmentation des cas de corruption, de racisme, de xénophobie, de nationalisme agressif, d'intolérance à l'égard des minorités, de discrimination et d'exclusion sociale, qui constituent des défis majeurs à la sécurité, à la stabilité et au développement des sociétés démocratiques ;

Soucieux de protéger les droits des citoyens, de sensibiliser ceux-ci à leurs responsabilités, et de renforcer la société démocratique ;

Conscient de la responsabilité des générations présentes et futures dans le maintien et la protection des sociétés démocratiques, et du rôle de l'éducation dans la promotion de la participation active de tous les individus à la vie politique, civique, sociale et culturelle ;

Prenant note des conclusions de la 20e Session de la Conférence permanente des ministres européens de l'Education (Cracovie, 2000), lors de laquelle les ministres ont approuvé les résultats et les conclusions du projet « Education à la citoyenneté démocratique » lancé lors de leur 19e Session (Kristiansand, 1997) ;

Constatant que, lors de cette 20e Session, les Ministres ont souhaité l'élaboration d'une recommandation du Comité des Ministres fondée sur les conclusions de ce projet ;

The Committee of Ministers, under the terms of Article 15.b of the Statute of the Council of Europe,

Considering that the aim of the Council of Europe is to achieve greater unity between its members and that this aim may be pursued, in particular, through common action in the cultural field;

Bearing in mind the European Cultural Convention signed in Paris on 19 December 1954;

Recalling the primacy of the Convention for the Protection of Human Rights and Fundamental Freedoms and the other Council of Europe and United Nations instruments in guaranteeing to individuals the capacity to exercise their inalienable rights in a democratic society;

Recalling the Second Summit of Heads of State and Government of the Council of Europe (Strasbourg, 10 and 11 October 1997), which expressed the “desire to develop education for democratic citizenship based on the rights and responsibilities of citizens, and the participation of young people in civil society” and decided to launch an action plan for education for democratic citizenship;

Recalling the adoption by the Committee of Ministers, during the official celebration of the Council of Europe’s 50th anniversary in Budapest (1999) of the Declaration and programme on education for democratic citizenship, based on the rights and responsibilities of citizens on the occasion of the 50th anniversary of the Council of Europe;

Concerned by the growing levels of political and civic apathy and lack of confidence in democratic institutions, and by the increased cases of corruption, racism, xenophobia, aggressive nationalism, intolerance of minorities, discrimination and social exclusion, all of which are major threats to the security, stability and growth of democratic societies;

Concerned to protect the rights of citizens, to make them aware of their responsibilities and strengthen democratic society;

Conscious of the responsibilities of present and future generations to maintain and safeguard democratic societies, and of the role of education in promoting the active participation of all individuals in political, civic, social and cultural life;

Having noted the conclusions of the 20th Session of the Standing Conference of European Ministers of Education (Cracow, 2000), at which the ministers endorsed the results and conclusions of the Education for Democratic Citizenship Project launched at their 19th Session (Kristiansand, 1997);

Noting that at this 20th Session the Ministers expressed the wish for a Committee of Ministers’ recommendation based on the conclusions of this project;

Ayant pris connaissance des résultats et des conclusions de celui-ci, du rapport de la conférence finale qui a eu lieu à Strasbourg en septembre 2000 et du projet de lignes directrices pour l'éducation à la citoyenneté démocratique élaboré sur cette base ;

Notant que l'éducation à la citoyenneté démocratique est déjà inscrite en tant qu'objectif central des réformes éducatives dans de nombreux Etats membres et qu'elle constitue un axe important des actions de coopération internationale pour la paix et la stabilité dans plusieurs pays ou régions d'Europe,

1. Affirme :

que l'éducation à la citoyenneté démocratique est une composante majeure de la mission première du Conseil de l'Europe, qui est de promouvoir une société libre, tolérante et juste,

et qu'elle contribue, en même temps que les autres activités de l'Organisation, à la défense des valeurs et principes de liberté, de pluralisme, des droits de l'homme et de l'Etat de droit qui sont les fondements de la démocratie ;

2. Déclare :

- que doit être considérée comme composante de l'éducation à la citoyenneté démocratique toute action éducative, formelle, non formelle ou informelle, y compris celle de la famille, permettant à un individu, tout au long de la vie, d'agir en tant que citoyen actif et responsable tout en respectant les droits d'autrui ;

- que l'éducation à la citoyenneté démocratique est un facteur de cohésion sociale, de compréhension mutuelle, de dialogue interculturel et inter-religieux, et de solidarité, qu'elle concourt à la promotion du principe d'égalité entre les femmes et les hommes, et qu'elle favorise l'établissement de relations harmonieuses et pacifiques dans et entre les peuples ainsi que la défense et le développement de la société et de la culture démocratiques ;

- que, dans son acception la plus large, l'éducation à la citoyenneté démocratique devrait être au centre des réformes et de la mise en œuvre des politiques éducatives ;

- que l'éducation à la citoyenneté démocratique est un facteur d'innovation sur le plan de l'organisation et de la gestion du système éducatif dans son ensemble ainsi que des programmes et des méthodes pédagogiques ;

3. Recommande aux gouvernements des Etats membres, dans le respect de leurs structures constitutionnelles, de leurs situations nationales ou locales et de leur système éducatif :

- de faire de l'éducation à la citoyenneté démocratique un objectif prioritaire des politiques et des réformes éducatives ;

- d'encourager et de soutenir les initiatives en cours qui tendent à promouvoir l'éducation à la citoyenneté démocratique dans et entre les Etats membres ;

Taking account of the project's results and conclusions, the report of the final conference held in Strasbourg in September 2000, and the draft guidelines on education for democratic citizenship based thereupon;

Noting the central role already accorded to education for democratic citizenship in the educational reforms under way in many member states, and its key position in international co-operation for peace and stability in several European countries or regions,

1. Affirms:

- that education for democratic citizenship is fundamental to the Council of Europe's primary task of promoting a free, tolerant and just society,
- and that it contributes, alongside the Organisation's other activities, to defending the values and principles of freedom, pluralism, human rights and the rule of law, which are the foundations of democracy;

2. Declares:

- that education for democratic citizenship should be seen as embracing any formal, non-formal or informal educational activity, including that of the family, enabling an individual to act throughout his or her life as an active and responsible citizen respectful of the rights of others;
- that education for democratic citizenship is a factor for social cohesion, mutual understanding, intercultural and inter-religious dialogue, and solidarity, that it contributes to promoting the principle of equality between men and women, and that it encourages the establishment of harmonious and peaceful relations within and among peoples, as well as the defence and development of democratic society and culture;
- that education for democratic citizenship, in its broadest possible sense, should be at the heart of the reform and implementation of educational policies;
- that education for democratic citizenship is a factor for innovation in terms of organising and managing overall education systems, as well as curricula and teaching methods;

3. Recommends that the governments of member states, with respect for their constitutional structures, national or local situations and education systems:

- make education for democratic citizenship a priority objective of educational policy-making and reforms;
- encourage and support initiatives which promote education for democratic citizenship within and among member states;

- d'être activement impliqués dans la préparation et l'organisation d'une Année européenne de la citoyenneté par l'éducation, en tant que véhicule important pour le développement, la préservation et la promotion de la culture démocratique à une échelle pan-européenne ;
 - de s'inspirer des principes énoncés dans l'annexe à la présente recommandation dans le cadre des réformes éducatives en cours ou à venir ;
 - de porter, selon les procédures nationales appropriées, cette recommandation ainsi que les documents de référence qui en constituent la base à l'attention des organismes publics et privés concernés dans leur pays ;
4. Demande au Secrétaire Général du Conseil de l'Europe de porter la présente recommandation à la connaissance des Etats parties à la Convention culturelle européenne qui ne sont pas membres du Conseil de l'Europe.

- be actively involved in the preparation and staging of a European Year of Citizenship through Education, as an important vehicle for developing, preserving and promoting democratic culture on a pan-European scale;
 - be guided by the principles set out in the appendix to the present recommendation in their present or future educational reforms;
 - bring this recommendation and the reference documents on which it is based to the attention of the relevant public and private bodies in their respective countries through the appropriate national procedures;
4. Asks the Secretary General of the Council of Europe to draw this recommendation to the attention of those states which are parties to the European Cultural Convention but which are not members of the Council of Europe.

Annexe à la Recommandation Rec(2002)12

1. Orientations générales des politiques et des réformes d'éducation à la citoyenneté démocratique

Dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques d'éducation à la citoyenneté démocratique, il conviendrait d'adopter une perspective d'éducation tout au long de la vie et à cet effet de prendre en considération :

- chaque composante et niveau du système éducatif à savoir l'enseignement primaire, secondaire général et secondaire professionnel, supérieur (universitaire et non universitaire) ainsi que l'éducation des adultes ;
- l'ensemble des instruments, institutions et organisations d'éducation non formelle ;
- toutes les opportunités de contribution informelle à l'éducation à la citoyenneté démocratique des institutions sociales, et notamment la famille, et des organisations, structures et lieux de la société civile dont la formation peut être une partie de leurs fonctions (même si elle n'est pas la première).

Afin de permettre à l'éducation à la citoyenneté démocratique de contribuer au renforcement de la cohésion sociale et au développement d'une culture démocratique, il conviendrait :

- d'associer à la conception, à la mise en œuvre et au suivi des politiques d'éducation à la citoyenneté démocratique tous les acteurs publics et privés, officiels et non gouvernementaux, professionnels et volontaires. Par exemple, ce partenariat pourrait prendre la forme d'un organe de conseil et de consultation auprès de l'autorité chargée de la mise en œuvre de ces politiques ;
- de prévoir, dès la conception des politiques, la disponibilité des moyens de recherche et d'évaluation quant à leurs résultats, leur succès et leurs difficultés ;
- d'assurer la mise à disposition de moyens d'actions adaptés aux objectifs poursuivis par la mobilisation de ressources adéquates, la synergie et le partenariat entre les acteurs concernés ainsi que par la rationalisation des outils techniques.

Au sens de la présente recommandation, l'éducation à la citoyenneté démocratique est, au-delà des frontières des Etats membres, un facteur des relations de confiance et de stabilité en Europe. Dès lors, la dimension européenne devrait être une composante ainsi qu'une source d'inspiration lors de l'élaboration des politiques en la matière.

A cet égard, il est recommandé :

- de renforcer la contribution de chacun des Etats à la réflexion européenne et internationale sur l'éducation à la citoyenneté démocratique par l'établissement ou le renforcement de réseaux

Appendix to Recommendation Rec(2002)12

1. General guidelines for education for democratic citizenship policies and reforms

The formulation and implementation of policies on education for democratic citizenship should be conceived from the angle of lifelong education, which means taking into account the following:

- all the components and levels of the education system, that is, primary, general and vocational secondary, higher (university and non-university) and adult education;
- all the instruments, institutions and organisations of non-formal education;
- all opportunities for informal contribution to education for democratic citizenship from social institutions, particularly the family, and from organisations, structures and fora of civil society, which may include training and education among their aims (even if this is not their primary objective).

In order to ensure that education for democratic citizenship can help in the reinforcement of social cohesion and the development of a democratic culture, it would be useful:

- to involve all public and private, official and non-governmental, professional and voluntary actors in designing, implementing and monitoring policies on education for democratic citizenship. For example, such a partnership could take the form of an advisory and consultative body assisting the authority responsible for implementing such policies;
- to ensure, as early as the policy-making stage, that research and evaluation facilities are available for assessing the results, successes and difficulties of educational policies;
- to ensure the availability of means of action, tailored to the objectives pursued, through mobilising the appropriate resources, forming synergies and partnerships among the actors involved and by rationalising technical facilities.

Under the terms of the present recommendation, education for democratic citizenship is a factor which promotes relations of trust and stability in Europe beyond the boundaries of the member states. The European dimension should consequently be a component as well as a source of inspiration when formulating the corresponding policies.

It is therefore recommended:

- that each state's contribution to the European and international debate on education for democratic citizenship be reinforced by establishing or consolidating European networks of

européens de praticiens, de chercheurs, de lieux d'expérience et de développement de l'éducation à la citoyenneté démocratique (sites de citoyenneté), de centres de ressources et de documentations pédagogiques, d'instituts de recherche et d'évaluation ;

- de contribuer notamment par des actions au niveau de chacun des Etats aux travaux futurs du Conseil de l'Europe dans ce domaine et en particulier dans la perspective de la mise en œuvre de projets ou de campagnes européens.

2. Les objectifs pédagogiques et les contenus de l'éducation à la citoyenneté démocratique

Telle que définie dans cette recommandation, l'éducation à la citoyenneté démocratique concerne dans les Etats membres et selon leurs traditions en la matière, des disciplines spécifiques ou des domaines d'apprentissage divers, voire transdisciplinaires, ainsi que des institutions différentes.

Il peut s'agir, par exemple, d'éducation civique, d'éducation politique, d'éducation aux droits de l'homme, qui participent toutes à l'éducation à la citoyenneté démocratique sans la couvrir entièrement.

Afin d'atteindre les objectifs généraux de l'éducation à la citoyenneté démocratique, il conviendrait :

- de favoriser les approches et les actions pluridisciplinaires associant notamment l'éducation civique et politique à l'enseignement de l'histoire, de la philosophie, des religions, des langues, des sciences sociales et de l'ensemble des disciplines qui touchent d'une façon ou d'une autre aux aspects éthiques, politiques, sociaux, culturels ou philosophiques, que ce soit dans leur contenu propre ou dans les choix ou les conséquences qu'elles impliquent pour une société démocratique ;
- de combiner l'acquisition de savoirs, attitudes et compétences, et de donner la priorité à ceux qui reflètent les valeurs fondamentales auxquelles le Conseil de l'Europe est particulièrement attaché, notamment les droits de l'homme et l'Etat de droit ;
- de prendre particulièrement en compte l'acquisition d'attitudes nécessaires à la vie dans des sociétés multiculturelles, respectueuses des différences, et soucieuses de leur environnement, qui se trouve en évolution rapide et souvent imprévisible.

A cet effet, il conviendrait également de mettre en œuvre des méthodes et des pédagogies qui visent à apprendre à vivre ensemble dans une société démocratique et à lutter contre le nationalisme agressif, le racisme et l'intolérance, d'éliminer les extrémismes et les phénomènes de violences. Cette mise en œuvre devrait reposer sur l'acquisition de compétences clés, telles que :

- résoudre les conflits de manière non violente ;
- argumenter et défendre son point de vue ;
- entendre, comprendre et interpréter les arguments des autres ;

practitioners, researchers, fora for experimenting on and developing education for democratic citizenship (“sites of citizenship”), educational resources and documentation centres and research and assessment institutes;

- that action should be taken in individual states to contribute to the Council of Europe’s future work in this field, particularly with a view to implementing European projects or campaigns.

2. Educational objectives and contents of education for democratic citizenship

Education for democratic citizenship as defined in this recommendation covers specific disciplines and varied or cross-curricular fields of learning and institutions in the member states, depending on their traditional approach to this area.

For instance, it might involve civic, political or human rights education, all of which contribute to education for democratic citizenship without covering it completely.

In order to fulfil the general aims of education for democratic citizenship, the following actions are needed:

- encouraging multidisciplinary approaches and actions combining civic and political education with the teaching of history, philosophy, religions, languages, social sciences and all disciplines having a bearing on ethical, political, social, cultural or philosophical aspects, whether in terms of their actual content or the options or consequences involved for a democratic society;
- combining the acquisition of knowledge, attitudes and skills, and giving priority to those which reflect the fundamental values to which the Council of Europe is particularly attached, notably human rights and the rule of law;
- paying particular attention to the acquisition of the attitudes necessary for life in multicultural societies, which respect differences and are concerned with their environment, which is undergoing rapid and often unforeseeable changes.

To that end, it would be appropriate to implement educational approaches and teaching methods which aim at learning to live together in a democratic society, and at combating aggressive nationalism, racism and intolerance and eliminate violence and extremist thinking and behaviour. The acquisition of the following key competencies would contribute to reaching these aims, namely, the ability to:

- settle conflicts in a non-violent manner;
- argue in defence of one’s viewpoint;
- listen to, understand and interpret other people’s arguments;

- reconnaître et accepter les différences ;
- faire des choix, considérer des alternatives et les soumettre à une analyse éthique ;
- assumer des responsabilités partagées ;
- établir avec les autres des relations constructives et non agressives ;
- développer l'esprit critique concernant l'information, les modèles de pensée, les conceptions philosophiques, religieuses, sociales, politiques et culturelles, tout en sachant rester ferme sur les valeurs et les principes fondamentaux du Conseil de l'Europe.

3. Les méthodes de l'éducation à la citoyenneté démocratique

L'acquisition des savoirs, des attitudes, des valeurs et des compétences clés tels que décrits ci-dessus ne peut être réelle et effective sans recours à des méthodes et à des pédagogies diversifiées dans un environnement démocratique.

Il conviendrait de privilégier cette acquisition :

- par la participation active des élèves, des étudiants, du personnel éducatif et des parents à la gestion démocratique des lieux d'apprentissage, en particulier des institutions éducatives ;
- par la promotion de l'éthique démocratique dans les méthodes et les relations pédagogiques ;
- par la promotion de méthodes centrées sur l'apprenant, y compris la pédagogie de projets reposant sur l'adoption d'un objectif concerté et partagé et sa réalisation collective, que ces projets soient définis à l'échelle de la classe, de l'école, de la communauté locale, régionale, nationale, européenne ou internationale, ou par les différentes organisations de la société civile concernées par l'éducation à la citoyenneté démocratique (organisations non gouvernementales, entreprises, organisations professionnelles) ;
- par l'encouragement à la recherche, à la réflexion personnelle et à la prise d'initiatives ;
- par le recours à une pédagogie associant étroitement la théorie et la pratique ;
- par l'association des apprenants à l'évaluation personnelle et collective de leur formation, notamment dans le cadre de la pédagogie de projets mentionnée plus haut ;
- par l'encouragement des échanges, des rencontres, des partenariats entre élèves, étudiants et enseignants de différentes écoles, en vue d'améliorer la compréhension mutuelle entre individus ;
- par la promotion et le renforcement de méthodes et approches éducatives et de sensibilisation, dans la société entière et en particulier auprès des élèves et des étudiants, qui favorisent un climat de tolérance et le respect de la diversité culturelle et religieuse ;

- recognise and accept differences;
- make choices, consider alternatives and subject them to ethical analysis;
- shoulder shared responsibilities;
- establish constructive, non-aggressive relations with others;
- develop a critical approach to information, thought patterns and philosophical, religious, social, political and cultural concepts, at the same time remaining committed to fundamental values and principles of the Council of Europe.

3. Methods of education for democratic citizenship

The knowledge, attitudes, values and key competencies, as described above, cannot be truly and effectively acquired without having recourse to diversified educational methods and approaches in a democratic environment.

Such acquisition should be encouraged:

- through active participation of pupils, students, educational staff and parents in democratic management of the learning place, in particular, the educational institution;
- through the promotion of the democratic ethos in educational methods and relationships formed in a learning context;
- by promoting learner-centred methods, including project pedagogics based on adopting a joint, shared objective and fulfilling it in a collective manner, whether such projects are defined by a class, a school, the local, regional, national, European or international community, or by the various civil society organisations involved in education for democratic citizenship (non-governmental organisations, enterprises, professional organisations);
- by promoting research, personal study and initiative;
- by adopting an educational approach closely combining theory and practice;
- by involving learners in the individual and collective assessment of their training, particularly within the aforementioned project-based methods;
- by encouraging exchanges, meetings and partnerships between pupils, students and teachers from different schools so as to improve mutual understanding between individuals;
- by promoting and strengthening education and awareness-raising approaches and methods throughout society, and particularly among pupils and students, that are conducive to a climate of tolerance, and to the respect of cultural and religious diversity;

- par le rapprochement de l'éducation formelle, non formelle et informelle ;
- par le développement de partenariats civiques entre l'école et la famille, la communauté, le monde du travail, les médias.

4. La formation initiale et continue des enseignants et des formateurs

Toute action éducative nécessite la préparation initiale et continue des enseignants et des formateurs. La réalisation des objectifs spécifiques de l'éducation à la citoyenneté démocratique suppose la mobilisation d'acteurs (enseignants, formateurs, conseillers, médiateurs, etc.) dont les rôles et les fonctions varient selon que les actions sont développées au sein du système formel, ou non formel ou dans des contextes informels.

Sans négliger les aspects spécifiques à ces différents rôles et fonctions, il conviendrait de mettre en place les moyens et les méthodes conduisant à l'acquisition par l'ensemble des acteurs pédagogiques :

- de la compréhension des dimensions politique, juridique, sociale et culturelle de la citoyenneté ;
- des compétences clés citées ci-dessus ;
- de la capacité au travail interdisciplinaire et en équipe pédagogique ;
- de la maîtrise de la pédagogie de projet, de la pédagogie interculturelle, et des méthodes d'évaluation spécifiques à l'éducation à la citoyenneté démocratique ;
- de la capacité à établir les relations nécessaires avec l'environnement social de l'institution éducative ;
- de la conscience de la nécessité d'une formation continue.

Afin d'assurer l'acquisition de ces compétences et capacités, il serait souhaitable :

- que soient mis en place des cursus spécifiques concernant l'éducation à la citoyenneté démocratique dans le cadre de la création ou de la réforme des systèmes de formation initiale et continue des enseignants ;
- que la sensibilisation aux principes, objectifs et méthodes de l'éducation à la citoyenneté démocratique tels que décrits dans la présente recommandation soit intégrée aux programmes de formation initiale et continue des enseignants dans toutes les disciplines ou domaines ;
- que soient mis en place les supports pédagogiques nécessaires, notamment au sein des institutions formelles de formation d'enseignants ;

- by bringing formal, non-formal and informal education closer together;
- by setting up civic partnerships between the school and the family, the community, the workplace and the media.

4. Initial and further training for teachers and trainers

Every educational initiative requires the initial and continuing preparation of teachers and trainers. Fulfilling the specific objectives of education for democratic citizenship presupposes the energetic involvement of actors (teachers, trainers, advisers, mediators, etc.) with a necessarily wide variety of roles and functions depending on whether the activities are taking place within the formal or non-formal systems or in an informal framework.

While bearing in mind the specificities of these various roles and functions, we should provide for the resources and methods enabling all the educational actors to acquire:

- an understanding of the political, legal, social and cultural dimensions of citizenship;
- the above-mentioned key competencies;
- the ability to work in an interdisciplinary environment and on educational teams;
- a command of project and intercultural pedagogics and of evaluation methods specifically related to education for democratic citizenship;
- the ability to establish the necessary relations with the educational institute's social environment;
- an awareness of the need for in-service training.

In order to ensure acquisition of these competencies and skills, it would be appropriate:

- to set up specific curricula related to education for democratic citizenship in the framework of the creation or the reform of initial and in-service teacher training systems;
- to incorporate awareness-raising on the principles, objectives and methods of education for democratic citizenship as described in this recommendation into initial and in-service training programmes for teachers of all disciplines and subjects;
- to provide for the requisite teaching back-up materials, particularly in formal teacher training institutions;

- que soit encouragé le développement de centres de ressources et de conseils méthodologiques et pédagogiques ouverts à l'ensemble des acteurs de l'éducation à la citoyenneté démocratique ;
- que soient reconnus le rôle et le statut des acteurs agissant dans un contexte non formel et informel.

5. Le rôle des médias et des nouvelles technologies de l'information

Les médias et les nouvelles technologies de l'information sont désormais une composante essentielle de la société contemporaine, de même qu'ils constituent des instruments éducatifs puissants dont le potentiel n'est pas encore entièrement exploité ou connu.

Dans le contexte de l'éducation à la citoyenneté démocratique, il conviendrait :

- de développer l'éducation aux médias et aux nouvelles technologies de l'information ;
- de s'inspirer, à cet égard des recommandations figurant dans la Déclaration relative à une politique européenne pour les nouvelles technologies de l'information, adoptée par le Comité des Ministres lors de sa 104e Session (Budapest, mai 1999), concernant plus particulièrement l'accès et la maîtrise de ces technologies et la protection des droits et des libertés ;
- d'encourager les expériences et les innovations pédagogiques rendues possibles par les nouvelles technologies de l'information, tout particulièrement dans les domaines concernés par l'éducation à la citoyenneté démocratique ;
- d'encourager la contribution des médias aux actions d'éducation à la citoyenneté démocratique.

- to encourage the development of methodological and educational resource and advice centres open to all actors involved in education for democratic citizenship;
- to provide for the recognition of the role and statute of actors working in non-formal and informal contexts.

5. The role of the media and the new information technologies

The media and the new information technologies are a vital component of contemporary society. They are also powerful educational instruments, whose potential has not yet been fully explored or tapped.

Where education for democratic citizenship is concerned, it would be appropriate to:

- develop media education and education in the new information technologies;
- be guided by the recommendations contained in the Declaration on a European policy for new information technologies, adopted by the Committee of Ministers at its 104th Session (Budapest, May 1999), particularly with regard to securing access to and a command of these technologies and protecting rights and freedoms;
- encourage educational experiments and innovations facilitated by the new information technologies, particularly in areas relating to education for democratic citizenship;
- encourage the mass media to contribute to the promotion of education for democratic citizenship.